

**Des voix:** Le vote!

**M. Deakon:** Si je puis, j'aimerais adresser cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**Une voix:** Dites-lui son fait.

**M. Deakon:** Si vous voulez bien vous taire, je vais le lui dire. Mais je veux que vous m'écoutez.

Compte tenu des nombreuses demandes reçues par moi-même et par bien d'autres députés de la part de Canadiens d'origine ukrainienne et européenne, au nom d'Ukrainiens, de Polonais, de Baltes et d'autres ressortissants résidant en Union soviétique, puis-je savoir si le gouvernement du Canada a fait des instances auprès de l'Union soviétique afin que ces ressortissants puissent rendre visite à leurs parents demeurant au Canada ou émigrer vers d'autres pays s'ils le désirent?

**Des voix:** Bravo!

**M. Deakon:** Le gouvernement présentera-t-il des requêtes au nom de ces minorités vivant en Union soviétique et tentera-t-il de réussir en ce domaine comme ce fut le cas à la suite de requêtes présentées au nom de la collectivité juive?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je suis heureux que le député me fasse cette suggestion. Comme lui-même et d'autres députés le savent, lors de ses entretiens avec M. Kossyguine, le premier ministre a présenté des instances en ce sens demandant particulièrement la réunification des familles et faisant également état de notre propre politique, que nous demandons à tous les pays d'adopter, soit de permettre une liberté d'émigration maximum. Si le député ou d'autres ont des cas précis en tête, je serais heureux de les connaître et de transmettre leurs demandes au gouvernement soviétique.

[Plus tard]

LES INSTANCES AUPRÈS DE M. KOSSYGUINE AU SUJET  
DES TOURISTES SOVIÉTIQUES

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Je voudrais savoir si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donné suite à la déclaration que M. Kossyguine a faite au cours de sa visite à Ottawa promettant de s'entretenir avec le ministre soviétique compétent afin de hâter les formalités permettant aux ressortissants de son pays, notamment ceux qui ont de la famille au Canada, de visiter notre pays.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Parmi ceux qui ont fait l'objet d'une intervention de notre part, certains ont déjà quitté l'Union soviétique et se trouvent aujourd'hui au Canada. Notre ambassadeur reprend, bien sûr, cette question toutes les fois que l'occasion s'en présente.

\* \* \*

### LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'AUGMENTATION DES PRESTATIONS PROVINCIALES  
AUX CHÔMEURS—LE PARTAGE DES FRAIS AUX TERMES  
DE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au

[M. Deakon.]

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme suite aux rapports de Statistique Canada relatifs à la situation financière des gouvernements provinciaux d'où il appert que les prestations provinciales de bien-être accordées aux chômeurs et aux inaptes ont augmenté de 50 p. 100 en deux ans, quelles sont les mesures qui sont actuellement prises en ce qui concerne les demandes provinciales visant une révision immédiate des modalités de participation aux frais en vertu du Régime d'assistance publique du Canada?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Nous estimons que le partage égal des frais en vertu du Régime d'assistance publique du Canada est, pour le moment, satisfaisant.

**Une voix:** Quelle toux! Quand donc cesserez-vous de fumer?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Comme nous en arrivons à la fin de la période des questions, je donnerai la parole à certains députés qui veulent poser des questions supplémentaires.

**M. Marshall:** Monsieur l'Orateur, je vous demanderai de permettre au ministre de terminer sa réponse à ma question.

**M. l'Orateur:** La présidence l'y avait autorisé, mais il ne semble pas en mesure de poursuivre.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA QUESTION DES GARDES DE SÉCURITÉ—L'ATTITUDE  
DE L'ASSOCIATION DES PILOTES DE LIGNE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Ma question supplémentaire, qui est très sérieuse, s'adresse au ministre des Transports. Le ministre ne désirerait-il pas modifier une réponse qu'il avait faite auparavant, et selon laquelle il avait décidé de ne pas utiliser de mesures de sécurité en cours de vol car l'Association des pilotes de ligne du Canada ne lui en avait pas recommandé l'utilisation?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Je ne pense pas avoir dit cela. Si j'ai vraiment fait une erreur, je suis heureux de l'occasion qu'on me donne de la rectifier. Ce que j'ai dit, ou ce que je voulais dire, c'était que le gouvernement du Canada avait décidé de ne pas employer de gardes armés dans tous nos avions. Il y a près d'un an que l'on avait annoncé cette décision, qui avait, à l'époque, l'appui de l'Association des pilotes de ligne du Canada. L'association ne nous a pas dit avoir modifié sa décision depuis lors. J'ai dit qu'elle s'était réunie hier. Elle va faire d'autres recommandations, mais je ne les ai pas encore reçues. Je ne pourrais dire s'il va y avoir de sa part un changement de position.

• (3.00 p.m.)

**M. Forrestall:** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question supplémentaire afin de tirer la chose au clair une fois pour toutes. Le ministre pourrait-il nous dire si, avant que le gouvernement ne prenne sa décision, il avait reçu des instances ou des propositions de l'Association des pilotes de ligne du Canada lui demandant d'envisager la prise de mesures de sécurité en cours de vol?